



Communiqué de presse

8 mars - Journée internationale des droits des femmes **Upcoop s'engage pour faire du milieu professionnel** **un lieu de lutte contre les violences conjugales**

Gennevilliers, le 8 mars 2023 – À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la coopérative Upcoop, organise plusieurs ateliers de sensibilisation auprès de ses collaborateurs sur la prise en compte et l'accompagnement des personnes victimes de violences conjugales. Cette journée de mobilisation s'inscrit dans un dispositif déployé tout au long de l'année pour favoriser la détection des cas des violences conjugales ainsi que l'écoute et l'accompagnement des victimes.

208 000 personnes ont été victimes de violences conjugales en France en 2021, un chiffre en hausse de 21 % par rapport à 2020 (source : [ministère de l'Intérieur, 15 décembre 2022](#)). Alors que la lutte contre les violences conjugales nécessite une mobilisation collective au sein de notre société, Up sensibilise ses salariés à la prévention et à la lutte contre les violences conjugales.

Les actions mises en œuvre poursuivent plusieurs objectifs : sensibiliser et responsabiliser l'ensemble des salariés face au phénomène, faire du milieu professionnel un lieu de confiance pour les victimes et les accompagner au mieux dans leurs démarches, tout en garantissant leur maintien dans l'emploi.

Écouter, accompagner et aider les victimes de violences conjugales

Up a mis en place **un dispositif d'écoute et d'accompagnement des victimes dans leurs démarches**.

Par ailleurs, l'ensemble des collaborateurs, et particulièrement les managers, sont sensibilisés à la conduite à adopter dès lors qu'ils sont témoins de collègues victimes de violences conjugales.

Des **aménagement d'horaires et des absences** sont possibles afin de permettre aux personnes victimes d'effectuer toutes les démarches nécessaires leur permettant de sortir de cette situation, comme la recherche d'un nouveau logement.

Une **aide financière** peut être envisagée selon les cas par le biais de la Caisse de solidarité de Up.

« L'objectif est que l'entreprise et le travail ne soient pas une charge mentale supplémentaire pour la victime de ces violences. Nous visons à lui garantir le maintien dans l'emploi dans les meilleures conditions, ainsi qu'à la sécuriser financièrement. En tant qu'employeur, nous devons contribuer à préserver son droit à la dignité et à l'indépendance. »

Virginie LINARD, Directrice des Opérations RH Upcoop

Former les collaborateurs pour repérer, savoir se prémunir et réagir face aux comportements sexistes

Le 8 mars sera l'occasion de rappeler par ailleurs aux collaborateurs de UpCoop les bonnes pratiques au travers d'ateliers de sensibilisation et de mise en situation vis-à-vis des agissements sexistes ou de harcèlement sexuel en milieu professionnel. Des thématiques intégrées tout au long de l'année au sein de formations effectuées auprès des équipes de direction, de la Direction des Ressources Humaines, des élus, de l'ensemble des managers et des salariés.

« Nos accords d'entreprise sur l'égalité femme-homme nous engagent ! C'est la raison pour laquelle au-delà des formations obligatoires et des ateliers de sensibilisation, nous avons mis en place une ligne d'appel pour signaler des attitudes inappropriées et éloignées des valeurs égalitaires de notre Scop ».

Cherifa Messaoudi, responsable diversité et inclusion Upcoop

Le 28 février dernier, Virginie LINARD, Directrice des Opérations RH France, a exposé la démarche exemplaire du groupe Up lors du colloque organisé par Technologia à la Bourse du travail à Paris « Violence Conjugales, Comment l'entreprise, les collègues, les RH, les élus, la médecine du travail peuvent-ils intervenir pour accompagner une victime ? »

À propos du groupe Up :

Up crée des solutions de paiement et des services à utilité sociale et locale qui donnent aux entreprises et aux collectivités les moyens d'agir pour améliorer le pouvoir d'achat et la qualité de vie des salariés, des agents publics et des citoyens. Up milite pour favoriser l'accès à une alimentation plus saine, à la culture et aux loisirs pour tous ainsi qu'à une consommation plus responsable.

Ses marques notoires sont le titre-restaurant UpDéjeuner, les titres cadeaux UpCadhoc, Chèque Lire et Chèque Culture.

Sa maison-mère, la Société coopérative et participative (Scop) Upcoop, est devenue entreprise à mission en janvier 2023 et s'est dotée d'une raison d'être « Coopérer durablement pour un pouvoir d'achat à utilité sociale et locale », inscrite dans ses statuts.

Up compte 2951 salariés dans le monde et a réalisé un chiffre d'affaires de 566 millions d'euros en 2021.

www.up.coop

Contact presse pour le groupe Up

Laure Curien – lcurien@lebureaudecom.fr – 06 77 74 82 70

Charlotte Binet – cbinet@lebureaudecom.fr – 06 89 21 59 22